

Formation initiale Acteur Sauveteur Secouriste du Travail SST



La formation

Formation et exercices pratiques

Public

Tous les salariés

Prérequis

Aucun

Durée de la formation

14 heures en présentiel

Participants

Groupe de 4 à 10 personnes

Intervenants

Formateur spécialiste de la prévention
et du secours certifié par l'INRS

Responsable pédagogique

Fabien Boschat

Evaluation

Remise d'un certificat Acteur SST
valide 24 mois sous réserve de réussite aux
épreuves certificatives suivant la grille
d'évaluation INRS

Ressources mobilisées

Matériels pédagogiques, salle

Méthodes pédagogiques

Echanges interactifs, travaux de groupe

Accessibilité PMR

Oui un échange avec un chargé de formation est
nécessaire afin de définir les modalités à prévoir.

Point fort de la formation

Formation alliant apports théoriques, pratiques,
dernières recommandations ainsi que des temps
de réflexion sur les pratiques professionnelles.
Document INRS, adaptée au secteur

Objectifs

- Se situer en tant que sauveteur secouriste dans son entreprise.
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise.
- Intervenir face à une situation d'accident.

Programme

Identifier le double rôle du SST : prévention et secours

- Articuler son action avec les acteurs de l'entreprise
- Cerner le cadre de son intervention
- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Participer à la maîtrise des risques par des actions de prévention

Rechercher les dangers persistants sur le lieu de travail

- Reconnaître les dangers persistants
- Supprimer ou contrôler le danger persistant
- Effectuer un dégagement d'urgence d'une victime

Examiner, faire alerter, informer

- Examiner la victime et choisir l'action adéquate par rapport à la situation
- Faire alerter ou alerter en fonction du dispositif d'alerte de l'entreprise
- Informer les personnes habilitées en cas d'accident

Secourir

- Une victime qui saigne abondamment
- Une victime qui s'étouffe
- Une victime qui ne répond pas et ne respire pas
- Une victime qui ne répond pas mais respire
- Une victime qui se plaint de malaise
- Une victime qui se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
- Une victime qui se plaint d'une plaie
- Une victime qui se plaint d'une brûlure

Après l'accident : la prévention

- Repérer en amont les dangers dans une situation de travail
- Définir et mettre en œuvre des actions de prévention

Contact :
Fabien BOSCHAT

Email :
contact@heliway-formation.com

Téléphone :
06 13 55 78 38

Tarif intra (Tva 20 % en sus)
1250 € HT / groupe